

UBAM - EM INVESTMENT GRADE CORPORATE BOND

Commentaire trimestriel

A l'intention des investisseurs professionnels en Suisse ou des investisseurs professionnels tels que définis par les lois en vigueur.

La classification du/des fonds en vertu du Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers («Règlement SFDR» - Sustainable Finance Disclosure Regulation) est disponible sur ubp.com, et figure également dans le dernier prospectus.

Commentaire de marché

- L'année a commencé avec un sentiment positif sur les perspectives de croissance, face à la baisse des coûts de l'énergie et à la réouverture de l'économie chinoise. Cependant, février et mars ont vu une nouvelle montée des tensions américano-chinoises et une perte de confiance généralisée dans les banques américaines et européennes. La Fed a relevé ses taux à de nouveaux sommets et a encore réduit la liquidité. Les marchés émergents ont bénéficié du changement de dynamique de croissance relative avec une Chine continentale en rebond et une Europe étonnamment résiliente. Les banques centrales des marchés émergents n'ont généralement pas été entravées par les inquiétudes sur la stabilité financière et sont restées concentrées sur l'inflation. L'effondrement de Silicon Valley Bank à la mi-mars et le rachat ultérieur de Credit Suisse par UBS dans le cadre d'un accord négocié par les autorités suisses ont atténué les inquiétudes concernant la réaccélération de l'inflation. Cela a provoqué une forte reprise des marchés des obligations d'Etat en raison des craintes d'une éventuelle crise bancaire, ces marchés passant de l'intégration de relèvements de taux à celle d'importantes baisses de taux. A la suite des tensions sur le secteur bancaire aux Etats-Unis et en Europe, les sociétés financières des marchés émergents ont à l'inverse bien performé au premier trimestre.
- Les flux obligataires des marchés émergents ont connu une augmentation de 2,1 milliards de dollars américains depuis le début de l'année, un élargissement du différentiel de croissance entre marchés émergents et marchés développés et un dollar plus favorable soutenant les flux de capitaux des marchés émergents, selon les données et les prévisions de recherche de JP Morgan.
- Sur le trimestre, les obligations d'entreprises IG («investment-grade») des marchés émergents se sont affichées à +2,02 %, surperformant ainsi l'univers plus large des obligations d'entreprises des marchés émergents, tandis que leurs homologues HY («high yield») se sont inscrites à +1,82% et ont ainsi surperformé l'indice plus large.
- Dans le segment IG des entreprises des marchés émergents, au niveau régional, l'Asie (+2,9%) s'en est mieux sortie que les autres, suivie du Moyen-Orient et de l'Amérique latine (chacun +1,2%).
- En ce qui concerne les pays, les meilleures performances sont venues de la Malaisie (+4,4%), de la Thaïlande (+4,2%) et de Taiwan (+3,7%), Les performances les plus faibles proviennent de l'Egypte (-2,2%), du Nigeria (-1,6%) et du Panama (-1,4%).

Tous les chiffres de performance sont exprimés nets de commissions. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Veuillez vous référer à la section «Informations importantes» figurant à la fin du présent document.



T1 2023

- Au plan sectoriel, les meilleures performances sont venues du secteur diversifié (+4,6%), suivi de ceux du pétrole et du gaz et des TMT (+3,1%). Le secteur le moins performant est celui des infrastructures (+0,8%).

Sources: UBP, Bloomberg Finance L.P., BofA Merrill Lynch.

Revue de performance

- Le fonds a généré une performance de 1,11% en mars, nette de commissions, contre 1,22% pour son indice de référence JP Morgan CEMBI Diversified Investment Grade.
- En brut de commissions, le fonds a sous-performé son indice de -0,03% sur la même période.
- L'attribution de performance* montre une sous-performance brute du fonds de 4 points de base (pb) par rapport à son indice en mars. Cette sous-performance provient principalement du positionnement sur la durée. La sélection des émetteurs a toutefois contribué à compenser cela.
 - En termes de sélection sur le crédit, au plan géographique, les principales contributions à la performance sont venues de la Corée du Sud et de l'Inde, mais leur effet positif a été atténué par l'allocation au Mexique, en Indonésie, aux Philippines et à Taïwan.
 - Au plan sectoriel, la performance positive provient de la sélection des émetteurs/émissions dans le secteur des services financiers. Par ailleurs, le fonds a enregistré une performance négative dans le secteur industriel et celui des services aux collectivités («utilities»).

Activité du portefeuille

- Au cours du trimestre, nous avons accru notre exposition à l'Afrique, à l'Asie hors Japon et au Moyen-Orient.
- En Afrique, nous avons renforcé notre exposition à l'Afrique du Sud, principalement dans le secteur des métaux et activités minières ainsi que celui des TMT.
- En Asie hors Japon, l'exposition à Hong Kong et à la Corée a été renforcée au travers des secteurs des services financiers, de l'industrie et de l'immobilier. Une exposition à l'industrie chinoise a également été ajoutée.
- Au Moyen-Orient, l'exposition au Qatar dans le secteur du pétrole et du gaz a été réduite et celle à Israël a été augmentée dans les secteurs des services financiers, de l'industrie et des «utilities».
- En Amérique latine, l'exposition au Chili a été légèrement accrue dans les secteurs des TMT et de la consommation. L'exposition au Pérou et à la Colombie a, elle aussi, été augmentée au travers du secteur des «utilities».

Perspectives

- Bien que les taux directeurs américains aient encore connu une volatilité élevée, avec la forte baisse des rendements en raison des inquiétudes sur la stabilité financière, nous pensons que nous sommes proches de la fin du cycle de hausse de la Fed et que la majeure partie de l'ajustement des taux de base américains est derrière nous. La réévaluation significative par le marché des tendances de la politique monétaire des grandes banques centrales a également conduit à une réévaluation des prochaines étapes des banques centrales des marchés émergents. Les anticipations de réduction de taux sur plusieurs banques centrales des marchés émergents (en Amérique latine et

Tous les chiffres de performance sont exprimés nets de commissions. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Veuillez vous référer à la section «Informations importantes» figurant à la fin du présent document.



dans la région CEEMEA) l'année prochaine sont désormais plus élevées. Pour les quelques pays où un nouveau resserrement est attendu (Thaïlande, Mexique et Afrique du Sud), les marchés tablent sur une politique plus accommodante.

- En ce qui concerne les entreprises des marchés émergents, comme les mois précédents, par rapport à 2022, les perspectives pour 2023 sont plus problématiques, en raison du durcissement des conditions financières et de la hausse de l'inflation qui se feront pleinement ressentir sur les résultats financiers des entreprises au cours de cette année. Cependant, dans l'ensemble, les fondamentaux de crédit des entreprises («corporate») IG des marchés émergents restent sains, celles-ci s'étant désendettées au cours des dernières années et ayant prolongé les échéances de leur dette avec des taux d'intérêt plus bas, profitant ainsi du cycle de taux d'intérêt bas avant le cycle de resserrement quantitatif.
- De plus, les valorisations (spreads) des obligations d'entreprises («corporate») IG des marchés émergents paraissent très attractives pour les risques encourus par rapport à d'autres régions, et notamment en comparaison des obligations IG américaines, avec une reprise des spreads de près de 100 pb dans le cas des obligations IG de la région LATAM, par exemple. Il convient de souligner que nous maintenons notre surpondération sur l'Amérique latine, car nous continuons à voir des fondamentaux solides et des valorisations très attrayantes par rapport aux autres régions des marchés émergents.
- Par ailleurs, les mouvements récents de la dette en devise locale pourraient ouvrir des opportunités et nous nous concentrons sur l'Amérique latine, l'Afrique du Sud et l'Inde. Dans l'ensemble, la croissance des marchés émergents et un contexte politique stable sont favorables pour les actifs des marchés émergents, y compris la dette en devises fortes. Nous surveillons l'environnement politique en Turquie, mais ne voyons pas de risques d'insolvabilité. La sélection des pays est essentielle dans le contexte de tensions géopolitiques concernant la Chine et les Etats-Unis.

Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable d'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Le présent document est destiné uniquement aux personnes ayant le statut de clients professionnels («professional clients») en Suisse ou de clients professionnels («professional clients»), ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «relevant persons»). Le présent document s'adresse uniquement aux «relevant persons»; toute personne qui n'est pas une «relevant person» ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur le présent document. Il n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait illégale, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») (y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à la recherche en investissement et à l'indépendance de l'analyse financière. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexactes. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. Les performances passées ne constituent pas une indication des performances actuelles ou futures. Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout investissement implique des risques, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi. Les données de performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des frais, des commissions, des frais imputés lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier la performance des investisseurs à la hausse ou à la baisse. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les déclarations de nature prospective ne garantissent pas les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. L'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne saurait remplacer un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages ou le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans le(s) fonds mentionné(s) dans le présent document dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut, à l'avenir, être sujet à des modifications. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus ou dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers l'UBP peuvent être enregistrés et l'UBP considère que toute personne qui l'appelle accepte l'enregistrement de la communication.

Conformément au Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (connu aussi sous le nom de «Règlement SFDR» (Sustainable Finance Disclosure Regulation)), les fonds sont tenus de publier certaines informations. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 6 du Règlement SFDR sont réputés ne pas suivre une approche d'investissement qui promeut explicitement des caractéristiques environnementales ou sociales, ou qui a comme objectif l'investissement durable. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE relatifs aux activités économiques durables sur le plan environnemental. Nonobstant cette classification, les gestionnaires ('Investment Managers') peuvent prendre en compte certains risques de durabilité tels que présentés plus en détail dans le prospectus du fonds concerné. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 8 ou 9 du Règlement SFDR sont exposés à des risques en matière de durabilité au sens du SFDR. Les risques de durabilité et les 'principales incidences négatives' (PAI - Principal Adverse Impacts) tels que prévus par le Règlement SFDR sont décrits dans le prospectus. En outre, et sauf indication contraire, tous les fonds concernés appliquent la Politique d'investissement responsable de l'UBP, laquelle est consultable à l'adresse <https://www.ubp.com/fr/expertises-dinvestissement/investissement-responsable>.

Toute souscription non fondée sur les derniers prospectus, KIID, rapports annuels ou semestriels des fonds, ou tout autre document juridique pertinent (les «Documents juridiques des fonds») ne saurait être acceptée. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98 rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1, Suisse (l'«UBP»), d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et d'Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France. Le représentant et agent payeur suisse des fonds étrangers mentionnés dans le présent document est l'UBP. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP et comme indiqué plus haut.

Le présent document est disponible dans les pays suivants:

Suisse: L'UBP est agréée et réglementée par l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA). Le siège social de l'Union Bancaire Privée, UBP SA («UBP») est sis 96-98, rue du Rhône, CP 1320 | 1211 Genève 1, Suisse. ubp@ubp.com | www.ubp.com.

Royaume-Uni: L'Union Bancaire Privée, UBP SA, Succursale de Londres, est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority - PRA). Elle est également assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority - FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA. Union Bancaire Privée, UBP SA | Asset Management 5 | 5 Rue du Rhône 96-98 | CP 1320 | 1211 Genève 1 | Suisse | www.ubp.com.

France: La vente et la distribution sont assurées par Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, une société de gestion agréée et réglementée en France par l'Autorité des marchés financiers (AMF) - n° d'agrément GP98041; 116, avenue des Champs-Élysées | 75008 Paris, France T +33 1 75 77 80 80 | Fax +33 1 44 50 16 19 www.ubpamfrance.com.

Hong Kong: UBP Asset Management Asia Limited (CE N°: AOB278) (ci-après «UBP AM Asia») est autorisée par la Securities and Futures Commission (SFC) pour les activités de Type 1 (Négociation de valeurs mobilières), de Type 4 (Conseil en valeurs mobilières) et de Type 9 (Activités réglementées en matière de gestion d'actifs). Le présent document est destiné uniquement aux «Institutional Investors» ou aux «Corporate Professional Investors», et il n'est en aucun cas destiné à la distribution au public. Le contenu de ce document n'a pas été révisé par la SFC à Hong Kong. Tout investissement implique des risques. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les investisseurs sont invités à consulter le prospectus du/des fonds concerné(s) pour de plus amples détails, et notamment concernant les caractéristiques du/des produit(s) et les facteurs de risque. Le présent document est destiné uniquement aux «Institutional Professional Investors», et il n'est pas destiné à être distribué au public. Le contenu de ce document ainsi que toute pièce jointe ou tout lien internet figurant dans ce document sont fournis uniquement à titre d'information, et ne constituent pas une forme de conseil. Les informations mentionnées dans ce document ne tiennent compte ni des objectifs d'investissement spécifiques, ni de la situation financière ou des besoins en investissement des investisseurs, et elles ne se substituent pas à un conseil professionnel. Il est vivement recommandé à l'investisseur, avant d'effectuer tout investissement, de solliciter les conseils de professionnels indépendants afin de s'assurer du caractère adéquat du produit d'investissement en fonction de ses objectifs d'investissement spécifiques, de sa situation financière et de ses besoins en investissement. Le contenu de ce document ainsi que toute pièce jointe ou tout lien internet figurant dans ce document ont été préparés de bonne foi. UBP AM Asia et l'ensemble de ses sociétés affiliées rejettent toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission. Les informations mentionnées dans le présent document peuvent être devenues obsolètes depuis sa publication. UBP AM Asia ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes, fiables ou exhaustives. En particulier, toutes informations recueillies auprès de sources externes ne sont pas nécessairement approuvées par UBP AM Asia, et UBP AM Asia n'a vérifié ni leur exactitude ni leur exhaustivité.

Singapour: Le présent document est destiné uniquement aux «Accredited Investors» et aux «Institutional Investors» au sens du Securities and Futures Act (Cap. 289) de Singapour (SFA) tel que précisé ci-après. Les autres personnes ne peuvent recevoir ce document, et ne doivent pas agir sur la base des informations figurant dans ce document, ni s'appuyer sur ces dernières. Les produits ou services financiers auxquels le présent document fait référence sont uniquement accessibles aux clients qui sont des «Accredited Investors» ou des «Institutional Investors» aux termes du SFA. Le présent document n'a pas été enregistré en tant que prospectus auprès de la Monetary Authority of Singapore (MAS). Par conséquent, ce document ainsi que tout autre document ou toute autre publication en relation avec l'offre ou la vente du/des produit(s) concerné(s), ou avec toute invitation à souscrire ou acheter le(s)dit(s) produit(s), peuvent uniquement être diffusés ou distribués, directement ou indirectement, à Singapour aux personnes suivantes: (i) les «Institutional Investors» au sens de la Section 274 ou 304 du SFA, ou (ii) les personnes éligibles aux termes de la Section 275(1) ou 305(1) du SFA, ou toute autre personne conformément à la Section 275(1A) ou 305(2) du SFA, et aux conditions spécifiées à la Section 275 ou 305 du SFA, ou (iii) toute autre personne en vertu de toute autre disposition applicable du SFA, conformément aux conditions de ladite disposition. De même, le(s) produit(s) concerné(s) peut/peuvent être offert(s) ou vendu(s), ou faire l'objet d'une invitation en vue d'une souscription ou d'un achat, directement ou indirectement, uniquement auprès des différents types de personnes décrits ci-dessus. Le présent document n'a pas été révisé par la MAS.

MSCI: Bien que les sociétés fournissant des informations à l'Union Bancaire Privée, UBP SA, y compris mais sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (ci-après les «Parties ESG»), obtiennent des informations auprès de sources qu'elles considèrent comme fiables, les Parties ESG ne garantissent pas l'originalité, la précision et/ou l'exhaustivité des données mentionnées dans le présent document. Aucune des Parties ESG ne garantit quoi que ce soit, expressément ou implicitement, et les Parties ESG déclinent par les présentes toute responsabilité liée à la qualité marchande ou à l'aptitude à des fins spécifiques, en ce qui concerne toutes données mentionnées dans les présentes. Aucune des Parties ESG n'est responsable de toute erreur ou omission en lien avec les informations fournies dans le présent document. En outre, et sans restreindre pour autant le caractère général de ce qui précède, aucune des Parties ESG ne sera tenue responsable des dommages directs, indirects, particuliers, de caractère punitif, consécutifs ou de tout autre préjudice (y compris les pertes de profits), même si elles ont été informées de la possibilité de tels préjudices ou dommages.